RÉ-SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL *MESSAGES* N° 749 FÉVRIER 2021

COMPRENDRE

SOCIÉTÉS CIVILES : L'ÉTAT D'URGENCE

INNOVER

ALIMENTATION : UNE RESTAURATION CITOYENNE

EXPLORER

PRISON : LA VIE APRÈS LA PEINE

Secours Catholique
Caritas France

04 RÉAGIR

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

06 INNOVER

ALIMENTATION : UNE RESTAURATION CITOYENNE

11 DÉBATTRE

COMMENT APAISER LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION ?

14 COMPRENDRE

14 Enquête. ALERTE : DÉFENSEURS DES DROITS EN DANGER

22 L'entretien : « LE MEILLEUR OUTIL DE PROTECTION, C'EST LA SOLIDARITÉ »

26 Ici et là-bas. EN FRANCE, DES DÉFENSEURS DES DROITS EMPÊCHÉS DE MILITER

27 Des outils pour comprendre

28 RENCONTRER

VINCENT DE CONINCK. LE PRINCIPE DE RÉALITÉ

31 EXPLORER

PRISON : LA VIE APRÈS LA PEINE

38 POINT DE VUE

ANTHONY MICALLEF

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

ENFANTS PRODIGUES ?

RÉSOLUTIONS

Supplément au trimestriel Messages du Secours Catholique-Caritas France
106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication : Véronique Fayet

Directrice de la communication : Agnès Dutour

Rédacteurs en chef : Emmanuel Maistre (7576), Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint : Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs : Benjamin Sèze (5239), Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste : Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo : Elodie Perriot (7583)

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 58 167 exemplaires.

Dépôt légal : n° 108 016

Numéro de commission paritaire : 1122 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture : Élodie Perriot / SCCF

Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.

GAËL KERBAOL / SCCF

ÉDITORIAL

SOCIÉTÉS CIVILES EN DANGER

PAR **BENOÎT-XAVIER LORIDON,** DIRECTEUR ACTION ET PLAIDOYER INTERNATIONAUX

IL EST PLUS QUE JAMAIS IMPORTANT D'ALERTER ET D'AGIR CONTRE CE QUI CONSTITUE UN RÉTRÉCISSEMENT DE L'ESPACE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE MONDE.

« Plus les mois avancent et plus l'on constate une détérioration des libertés individuelles et collectives dans nos pays » C'est le cri d'alarme lancé par une cinquantaine de partenaires internationaux à travers une enquête réalisée l'été dernier par les membres de la direction internationale du Secours Catholique-Caritas France. Et pourtant cela fait de nombreuses années que nos équipes appuient, accompagnent, soutiennent des initiatives de la société civile dans des pays où les droits sont menacés : sur le continent africain avec "Tournons la page" qui regroupe plus de 10 coalitions régionales et plus de 200 organisations membres, en Colombie autour du processus de paix dans lequel sont engagés nos partenaires, ou encore en Palestine et ses territoires occupés pour ne citer que trois exemples.

La pandémie et ses crises associées ont en effet souvent conduit à un état d'urgence sanitaire, prétexte comme en Guinée à l'arrestation des défenseurs des droits accusés par les autorités de propager de fausses informations ou de troubler l'ordre public. Le report de nombreuses élections, comme la présidentielle au Tchad ou les législatives en Chine, a empêché l'opposition aux différents pouvoirs en place de se manifester. Ces constats résonnent sans aucun doute avec des réalités vécues et des réflexions menées en Europe et en France. Il est donc plus que jamais important d'alerter et d'agir contre ce qui constitue un rétrécissement de l'espace réservé à la société civile dans le monde. Mais aujourd'hui, quels sont les leviers ?

C'est une question d'échelle : il faut agir au niveau international afin de défendre les Droits de l'homme, comme nous le rappelle Michel Forst, l'ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des Droits de l'homme. Mais aussi agir au niveau national en se faisant le relais, avec nos partenaires, de ces libertés bafouées auprès des institutions et des États dont c'est la responsabilité de les faire respecter. Mais c'est encore et surtout persévérer dans le travail que l'association mène au quotidien avec les communautés pour renforcer le pouvoir d'agir des acteurs de ces sociétés civiles lorsque les libertés sont menacées. Agir ensemble pour aller plus loin ! e

NOS (+) NOS (-)

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

L'amélioration de la performance énergétique des logements est essentielle si l'on veut réduire la facture énergétique de la France, améliorer la santé de la population et réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel. Mais notre pays s'est-il donné suffisamment de moyens pour gagner cette lutte ? Et les plus modestes sont-ils pris en compte ?

PAR **JACQUES DUFFAUT**

Un corpus législatif solide
Pour lutter contre le réchauffement climatique et le gaspillage énergétique de nombreux textes fixent des objectifs dans le temps et ciblent certaines catégories de population, notamment les ménages aux revenus modestes : loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 ; plan de rénovation énergétique des bâtiments de 2018 ; loi Énergie-climat de 2019…

Des aides trop complexes à mettre en œuvre
La politique de rénovation énergétique est mal connue du grand public. Les divers programmes d'aide brouillent sa lisibilité et incitent très peu de familles à s'engager dans des travaux.

REPÈRES

6,7 MILLIONS
C'est le nombre de passoires énergétiques en France

5,8 MILLIONS
de ménages sont en situation de précarité énergétique

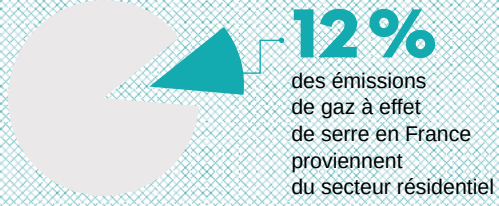

12 %
des émissions de gaz à effet de serre en France proviennent du secteur résidentiel

Sources : Observatoire national de la précarité énergétique,Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique – 2016.

Un standard pour les bâtiments
Les bâtiments construits depuis une dizaine d'années doivent répondre, **a minima,** au standard "Bâtiment basse consommation" (BBC) qui permet de substantielles économies d'énergie.

Les plus modestes exclus
Bien que 288 000 rénovations "performantes" aient eu lieu chaque année de 2012 à 2019, il en reste encore 6,7 millions. À ce rythme, il semble peu vraisemblable d'atteindre les objectifs fixés dans trente ans.

Les énergéticiens contraints par la loi
Depuis 2006, les Certificats d'économie d'énergie (CEE) obligent les fournisseurs d'énergie à financer certains travaux pour économiser l'énergie. La loi LTECV les oblige à intervenir auprès des ménages modestes et très modestes en doublant le nombre de CEE attribués. Toutefois de nombreuses fraudes ont été révélées. Ce qui suscite la méfiance des propriétaires et met le dispositif en danger.

Une obligation de rénovation
Les locataires du parc privé sont souvent trop pauvres pour prétendre au parc social de logements. La loi Énergie-climat de 2019 oblige les propriétaires bailleurs à rénover avant 2028 les logements qu'ils louent.

'HV VDQFWLRQV PDO G«(QLHV
Les bailleurs propriétaires de ces logements mal isolés n'ont aucun intérêt financier immédiat à réaliser des travaux, puisque ces obligations ne sont pas assorties de sanctions définies et datées. Le gouvernement devrait préciser ces sanctions le plus tôt possible. e

NOTRE ALTERNATIVE

PAR **FRANCK BILLEAU,**
DIRECTEUR DE RÉSEAU ÉCO-HABITAT

GÉNÉRALISER LE PASSEPORT RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique de l'habitat donne lieu à un millefeuille de dispositifs. Ceux de l'État peuvent se superposer à ceux de la région, du département, de la communauté de communes ou même de la commune.
Ce labyrinthe d'aides incite peu les personnes en difficulté à s'y aventurer, et cela d'autant moins qu'il y a autant de dossiers à constituer que d'aides sollicitées.
On ne peut pas dire que les moyens financiers soient insuffisants, mais ceux-ci sont mal répartis et mal utilisés. Pour rendre l'action efficace, il faudrait qu'à côté de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) – qui finance 50 % des travaux – il y ait une autre caisse, unique, qui règle la question du reste à charge en fonction des revenus, et en donnant la priorité aux propriétaires les plus en difficulté.

> « LA DÉMARCHE S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE. »

Si l'on veut atteindre en 2050 l'objectif "Bâtiments basse consommation" (BBC) pour toutes les habitations, il faudrait généraliser le Passeport rénovation énergétique (qui est actuellement gratuit mais facultatif). Chaque habitation aurait ainsi un carnet de santé. Les travaux à effectuer ne seraient pas imposés, mais accompagnés financièrement. Ce "passeport" prendrait la mesure de l'impact de chaque habitation sur l'environnement et de sa capacité à participer à l'économie d'énergie générale.
Le secteur représente une importante source d'emplois en matière d'accompagnement, du point de vue tant technique et financier que social. Et il s'inscrirait de façon convaincante dans la lutte contre le réchauffement climatique. e

DROIT DE SUITE

CLIMAT : 5 ANS APRÈS L'ACCORD DE PARIS

Il y a cinq ans, en décembre 2015, les États du monde entier signaient l'Accord de Paris pour s'engager à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, ce qui devait permettre d'éviter des conséquences extrêmes pour la planète et une aggravation sans précédent de la pauvreté. Les politiques concrètes d'application de l'accord étaient attendues pour l'année 2020. Petit espoir : les États-Unis reviennent dans l'accord avec l'élection de Joe Biden, et en décembre l'Union européenne s'est engagée à réduire d'au moins 55 % ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. En revanche, la France qui avait été leader pour l'adoption de l'accord, a peu fait pour son application. Elle a d'ailleurs été épinglée, en novembre, par le Conseil d'État qui lui a donné trois mois pour prouver que ses engagements climat seraient suivis par des faits. Le président français Emmanuel Macron a également détricoté la Convention citoyenne sur le climat, qui était pourtant une mine de propositions concrètes pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. e

C.L.-L.

XAVIER SCHWEBEL / SCCF

ALIMENTATION : UNE RESTAURATION CITOYENNE

PAR **JACQUES DUFFAUT**

Le repas est le moment de la journée le plus propice au partage. Certains acteurs, dont le Secours Catholique, l'ont bien compris : ils ne se contentent plus d'apporter une aide alimentaire aux plus précaires, mais ils construisent avec eux des lieux de restauration où l'on peut cuisiner et bien manger à moindres frais. Des initiatives citoyennes qui, malgré la crise sanitaire, prennent de l'ampleur et de multiples formes.

« Hamid et Magali déjeunent régulièrement à la "Petite Marmite" de Manosque, ville des Alpes-de-Haute-Provence. Cette ancienne pizzéria reconvertie en restaurant solidaire par le Secours Catholique il y a bientôt trois ans accueille une vingtaine de personnes par service. Hamid dispose de peu de moyens depuis son accident du travail. Et ses relations se sont restreintes. « Nous aimons venir ici. Les repas sont bons, avec des produits frais, préparés le jour même, dit-il. Et ça nous permet de rencontrer des gens.

« Chacun paie son repas selon ses PR\HQV dqj indique Michel Lauferon, responsable bénévole de la "Petite Marmite". m b HXURV FRXYUH matières premières, 2 euros supplémentaires couvrent les frais de IRQFWLRQQHPHQW HW H permettent d'amortir l'entreprise. Nos convives le savent et donnent ce qu'ils SHXYHQW b} À 81 ans, l'ancien maire de Salignac, ville proche de Manosque, a rejoint il y a quatre ans l'équipe locale du Secours Catholique, au moment où l'on s'y inquiétait du nombre croissant de personnes »»»

« L'alimentation est un biais pour rencontrer les plus précaires et construire avec eux des solutions pour mieux répondre à leurs problèmes. »

MODE D'EMPLOI

La restauration solidaire

LES BESOINS IDENTIFIÉS

Mauvaise alimentation

6 %

des personnes rencontrées par le Secours Catholique souffrent d'une mauvaise alimentation

Solitude et exclusion

61 % des personnes rencontrées par le Secours Catholique ont besoin d'être écoutées et conseillées

Sur le million et demi de personnes rencontrées au Secours Catholique

- **23 %** des hommes vivent seuls
- **18 %** des femmes vivent seules

L'IDÉE

Faire sortir de leur isolement les personnes en situation de précarité, en les faisant participer à la préparation de repas qui privilégient les produits issus de circuits courts et de l'agriculture biologique.

QUI ?

La "Petite Marmite" de Manosque

COMBIEN ?

3 226
repas servis sur les 140 jours d'ouverture

23
23 repas par jour servis en moyenne (sur une capacité de 28)

5,44 €
prix moyen du repas payé par les convives (prix libre)

LES OBJECTIFS

- Donner accès à une alimentation simple et équilibrée pour tous
- Sortir les personnes exclues de leur isolement Favoriser la parole, l'écoute, l'échange
- Cuisiner en groupe Apprendre les uns des autres Pour une meilleure santé et une meilleure gestion de son budget
- Favoriser la mixité sociale
- Lutter contre le gaspillage et la pollution en apprenant à tirer le meilleur parti des produits

LES LEVIERS DE LA RÉUSSITE

- Valoriser les personnes en les faisant cuisiner ensemble
  - tout le monde est sur un pied d'égalité
  - nombreux sont ceux qui connaissent des recettes qu'ils sont prêts à partager
- Adapter les restaurants solidaires aux besoins de la population

LES PARTENAIRES

- L'État et les collectivités publiques soutiennent
  ' P C P E K T G O G P V N C T G U V C W T C V K Q P U
  - grâce à des subventions
  - en prêtant gratuitement leurs salles municipales et leurs équipements
  - en collaborant avec les services sanitaires et sociaux des mairies